

INSERTIONS.

MISE AU CONCOURS.

Les travaux de menuiserie dans la partie du Palais fédéral destinée aux archives, sont mis au concours. — Ces travaux consistent en casiers et en armoires pour 10 à 13 salles.

Le cahier des charges et les modèles sont déposés jusqu'au 15 courant inclusivement, chez M. Kern-Germann, remplaçant du Chancelier de la Confédération, rue du Marché No. 93, où ils peuvent être examinés et où l'on pourra recevoir les explications ultérieures.

Berne, le 6 Juin 1856.

*Pour le Département des Postes
et des Travaux publics:*
NEFF.

MISES AU CONCOURS.

(Les offres de service sans certificats de mœurs ne seront pas prises en considération.)

1) *Commis de poste et télégraphiste* à Yverdon. Traitement annuel fr. 1080, plus fr. 180 et provision pour le service télégraphique. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Lausanne.

2) *Commis de poste* à Neuchâtel. Traitement annuel fr. 900. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Neuchâtel.

3) *Chef du bureau des voyageurs* à la Chaux-de-Fonds. Traitement annuel fr. 1800. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Neuchâtel.

4) *Dépositaire et messenger* à Bégny. Traitement annuel fr. 650. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Genève.

5) *Facteur de ville* à Berne. Traitement annuel fr. 860. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Berne.

1) *Conducteur* pour l'arrondissement postal de St. Gall. Traitement annuel fr. 1020. S'adresser, d'ici au 10 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de St. Gall.

2) *Facteur* pour le district de Genève. Traitement annuel fr. 700. S'adresser, d'ici au 10 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Genève.

3) *Commis au bureau des postes* à Zurich. Traitement annuel fr. 780. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Zurich.

4) *Commis* au bureau des postes de Lucerne. Traitement annuel fr. 720. S'adresser, d'ici au 18 Juin courant, à la Direction de l'arrondissement postal de Lucerne.

5) *Télégraphiste* à la Chaux-de-Fonds. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 18 courant, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

6) *Receveur* du bureau principal de péage de Trasadingen, Canton de Schaffhouse. Traitement annuel fr. 1,200. S'adresser, d'ici au 20 Juin prochain, à la Direction du II. arrondissement des péages, à Schaffhouse.

3) *Buraliste* à Appenzell. Traitement annuel fr. 640. S'adresser, d'ici au 12 Juin 1856, à la Direction de l'arrondissement postal de St. Gall.

Service des Paquebots français pour le Levant, la Syrie, l'Égypte, pendant l'année 1856.

DU 25 MAI 1856.

L'Administration des Postes de France vient d'organiser comme suit le service des paquebots qui desservent le Levant, la côte de Syrie et l'Égypte :

Ligne Marseille-Levant-Syrie-Égypte.

STATIONS.	ARRIVÉES.		DÉPARTS		DURÉE DE LA STATION.
	jours.	heures.	jours.	heures.	
Marseille	—	—	jeudi	10 matin	—
Malte	dimanche	11 matin	dimanche	6 soir	7 heures
Syra	mercredi	6 m.	mercredi	2 s.	8 h.
Smyrne	jeudi	7 m.	jeudi	4 s.	9 h.
Mételin	jeudi	11 soir	vendredi	1 m.	2 h.
Dardanelles	vendredi	11 m.	vendredi	midi	1 h.
Gallipoli	vendredi	3 s.	vendredi	5 s.	2 h.
Constantinople	samedi	6 m.	vendredi	4 s.	5 j. 10 h.
Gallipoli	samedi	7 m.	samedi	8 m.	1 h.
Dardanelles	samedi	11 m.	samedi	midi	1 h.
Mételin	samedi	11 s.	dimanche	minuit	1 h.
Smyrne	dimanche	8 m.	dimanche	5 s.	9 h.
Rhodes	mardi	1 m.	mardi	9 m.	8 h.
Messine	jeudi	4 m.	jeudi	7 s.	15 h.
Alexandrette	vendredi	6 m.	vendredi	7 s.	13 h.
Lataquié	samedi	4 m.	samedi	8 m.	4 h.
Tripoli	samedi	4 s.	samedi	10 s.	6 h.
Beyrouth	dimanche	4 m.	lundi	8 s.	40 h.
Jaffa	mardi	11 m.	mardi	6 s.	7 h.
Alexandrie	jeudi	4 m.	samedi	3 s.	59 h.
Malte	mercredi	midi	jeudi	10 m.	22 h.
Marseille	dimanche	11 m.	—	—	—

Ligne Marseille-Egypte-Syrie-Levant.

STATIONS	ARRIVÉES		DÉPARTS		DURÉE DE LA STATION.
	jours.	heures.	jours.	heures.	
Marseille	—	—	jeudi	9 matin	—
Malte	dimanche	10 matin	dimanche	5 soir	7 heures
Alexandrie	jeudi	2 soir	vendredi	4 s.	26 "
Jaffa	dimanche	2 m.	dimanche	2 s.	12 "
Beyrouth	lundi	5 m.	mardi	10 s.	42 "
Tripoli	mercredi	4 m.	mercredi	9 m.	5 "
Lataqué	mercredi	5 s.	mercredi	8 s.	3 "
Alexandrette	jeudi	5 m.	jeudi	7 s.	14 "
Messine	vendredi	6 m.	vendredi	4 s.	10 "
Rhodes	dimanche	11 m.	dimanche	4 s.	5 "
Smyrne	lundi	11 s.	mardi	5 s.	18 "
Mételin	mercredi	1 m.	mercredi	2 s.	1 "
Dardanelles	mercredi	1 s.	mercredi	2 s.	1 "
Gallipoli	mercredi	5 s.	mercredi	6 s.	1 "
Constantinople	jeudi	9 m.	jeudi	5 s.	7 j. 8 h.
Gallipoli	vendredi	6 m.	vendredi	8 m.	2 h.
Dardanelles	vendredi	11 m.	vendredi	1 s.	2 "
Mételin	vendredi	11 s.	vendredi	minuit	1 "
Smyrne	samedi	7 m.	samedi	4 s.	9 "
Syra	dimanche	9 m.	dimanche	5 s.	8 "
Malte	mercredi	5 m.	mercredi	2 s.	9 "
Marseille	samedi	3 s.	—	—	—

Les paquebots de chacune de ces deux lignes partent de *Marseille* le même jour; savoir le 29 Mai, 12 et 26 Juin, 10 et 24 Juillet, 7 et 21 Août, 4 et 18 Septembre, 2, 16 et 30 Octobre, 13 et 27 Novembre, 11 et 25 Décembre 1856.

Outre les deux lignes ci-dessus, les correspondances peuvent être expédiées par les paquebots qui partent de *Marseille* les 5 et 19 Juin, 3, 17 et 31 Juillet, 14 et 26 Août, 11 et 25 Septembre, 9 et 23 Octobre, 6 et 20 Novembre, 4 et 18 Décembre 1856, et qui se rendent à *Constantinople* en touchant *Malte*, *Syra*, *Smyrne*, *Mételin*, les *Dardanelles* et *Gallipoli*. Les paquebots correspondent à *Smyrne* avec ceux de la ligne Marseille-Levant-Syrie-Egypte partis une semaine avant et leur remettent les correspondances pour les échelles situées entre *Smyrne* et *Alexandrie*.



INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1856
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	28
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.06.1856
Date	
Data	
Seite	44-46
Page	
Pagina	
Ref. No	10 057 128

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.